

207458



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
COMMUNE DE LE BROC

1^{ER} AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

Par arrêté préfectoral en date du 2 novembre 2022, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendies de forêt a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-21-P-0020 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'incendies de forêt de la commune de LE BROC n'est pas soumis à évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains

plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre Etat membre de l'Union Européenne.

L'enquête publique se déroulera du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations

pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de LE BROC, 1 place de l'Hôtel de Ville, 06510 LE BROC, du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 3 mars 2023 de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30.

Le tribunal administratif de NICE a désigné, en date du 20 juin 2022, Monsieur Jacques LAVILLETTE, comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune	Date	Heure	Lieu
LE BROC	30 janvier 2023	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30	Mairie de LE BROC, 1 place de l'hôtel de ville, 06510 LE BROC
LE BROC	15 février 2023	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30	Mairie de LE BROC, 1 place de l'hôtel de ville, 06510 LE BROC
LE BROC	3 mars 2023	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30	Mairie de LE BROC, 1 place de l'hôtel de ville, 06510 LE BROC

La personne responsable du projet est :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer

CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques

147 boulevard du Mercantour - 06286 NICE Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de LE BROC, 1 place de l'Hôtel de Ville, 06510 LE BROC, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 3 mars 2023 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance

pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant : <https://www.registredemat.fr/pprif-lebroc>

ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées

par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élaboration du PPR d'incendies de forêt en mairie de LE BROC
 1 place de l'Hôtel de Ville
 06510 LE BROC,

ou par email à l'adresse suivante : pprif-lebroc@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 3 mars 2023 inclus, de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30 en mairie de LE BROC, ou dans tout autre lieu qui sera défini par la commune. L'emplacement de l'ordinateur mis à disposition devra être signalé aux

visiteurs venus consulter le dossier d'enquête publique par tout moyen laissé à l'initiative de la commune.

À l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le Préfet à la mairie de LE BROC pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

207464



SM EXPERTISES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jérôme CESBRON, de la société à responsabilité limitée dénommée « NOTAIRES DE LA COUPOLE », titulaire d'un office notarial à GRENOBLE, 6 rue Denfert Rochereau, le 29 décembre 2022 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SM EXPERTISES

Objet : Activité d'expert judiciaire dans le domaine du génie civil auprès des tribunaux.

Siège social : VALBONNE (06560), 285 chemin du Ribas.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS GRASSE

Capital social : 1 000 Euros par apport en numéraire.

Cession d'actions : Libre par l'associé unique. Agrément dans tous les cas, si, pluralité d'associés.

Président : Serge MILLES demeurant à VALBONNE (06560) 285 chemin du Ribas

Pour avis.

Le notaire.

207463

SAS « GROUPE EXPERT CONSEIL »

au capital social de 100,00 €

Siège social : Villa 10, parc des Oliviers, 42 chemin de la Peyregoues, ANTIBES (06600)

SIREN 843 946 609 RCS ANTIBES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décisions de l'associé unique du 01/12/2022, le siège social a été transféré au 11, rue des Lits Militaires, résidence l'Amérique à ANTIBES (06600) à compter de cette même date.

Pour avis.

207465

NLJ

SCI au capital de 15 244,90 €

710 chemin des Romarins, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE
 RCS CANNES 440 147 833

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'une AGE du 26/12/2022, prenant effet ce jour, les associés ont décidé d'augmenter le capital pour le porter à 1 252 000 €. Le capital social est divisé en 1 252 parts sociales de 1 000 € chacune numérotées de 1 à 1 252 attribuées aux associés en représentation de leurs apports respectifs. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Validation : RCS de CANNES.

207466

NERO-MILOS

SCI au capital de 29 575,10 €

52 chemin de la Levade, quartier Saint-Jean, 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
 RCS CANNES 410 541 536

AVIS

Aux termes d'une AGE du 27/12/2022, prenant effet ce jour, les associés ont décidé :

- D'augmenter le capital pour le porter à 519 000 €. Le capital social est divisé en 20 760 parts sociales de 25 € chacune numérotées de 1 à 20 760 attribuées aux associés en représentation de leurs apports respectifs.

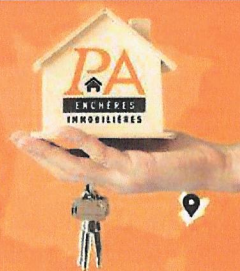
- De nommer Madame Violette Isabelle MONTTOYA-GONZALEZ demeurant quartier Saint-Jean, 52 chemin de la Levade 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE, en qualité de co-gérante.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifié en conséquence. Validation : RCS CANNES.

Abonnez-vous

20 € par an

Enchères Immobilières Un département



www.petitesaffiches.fr